

« L'agriculture paysanne répond aux enjeux climatiques »

La confédération paysanne a tenu son assemblée générale, mercredi 11 mars, à la chambre agriculture de l'Ardèche, à Privas. L'occasion, pour le syndicat, de prôner son modèle mais aussi de saluer David Loupiac, co-porte-parole depuis 2007, qui quittait ses fonctions.

La confédération paysanne de l'Ardèche a tenu son assemblée générale, mercredi 11 mars. L'occasion, pour le syndicat, de mettre en place sa feuille de route d'actions. Face aux changements climatiques, les agriculteurs veulent accélérer les décisions prises, mais surtout, changer de modèle. « L'agriculture paysanne a germé à la fin des années 70. Elle reste d'actualité puisqu'elle répond aux enjeux climatiques », souligne David Loupiac, co-porte-parole du syndicat. « Aujourd'hui, la FNSEA s'empare de ces questions, mais nous, ça fait 20 ans qu'on les traite », renchérit Thomas Mery, membre de la confédération. « La FNSEA défend aussi bien l'agriculture industrielle que la petite agriculture. Mais l'industrialisation a des répercussions sur les petites fermes. Les deux modèles ne sont pas compatibles », souligne-t-il.

En 2019, la confédération paysanne de l'Ardèche comptait 278 adhérents. Un record pour le syndicat qui milite notamment pour une répartition plus équitable des aides de la politique agricole commune (PAC). Parmi leurs revendications, ils souhaiteraient aussi ré-



L'assemblée générale de la confédération paysanne a été l'occasion de mettre en place une feuille de route d'actions. Photo DR

viser le système d'attribution des aides pour les surfaces pastorales, qui prévoit d'ôter les primes aux surfaces ayant moins de 50 % d'herbes. Plus généralement, sur la PAC, la confédération voudrait que l'agriculteur ne soit pas rémunéré au prix de l'hectare mais au prix de l'actif, c'est-à-dire en fonction du nombre d'heures travaillées.

Sortie des pesticides : « Il manque de l'expérimentation et de la recherche »

Au sein de la chambre d'agriculture de l'Ardèche, le syndicat

regrette de ne pas être représenté en bureau. « On a quelques fois des motions que l'on porte qui sont discutées et adoptées mais il n'y a pas de vrai travail en commun », regrette David Loupiac.

La confédération paysanne veut faire entendre ses propositions. Après les aléas climatiques successifs en 2019 (grêle, sécheresse...), elle souhaiterait notamment revoir le système assurantiel. Elle veut porter le projet d'un système mutualiste où tout le monde abonderait. Le syndicat veut aussi accélérer la sortie des pesticides. « Il manque de l'expérimentation

et de la recherche », pointe Carole Pouzard, co-porte-parole du syndicat. « On ne peut pas sortir du jour au lendemain. Plus on repousse, plus ça risque d'être violent », avance aussi David Loupiac.

Pour se faire entendre, la confédération paysanne de l'Ardèche veut multiplier ses actions sur le terrain et la communication. « Il faut faire pression sur les élus et les politiques », croit Carole Pouzard. Une pression qu'ils veulent réelle, comme le souligne David Loupiac : « Dès fois, il faut aller au-delà de la loi pour porter ces actions. »

E.C.

REPÈRES



David Loupiac. Photo DL/Emilie COUDRAIS

La der de David Loupiac

David Loupiac a quitté sa fonction de co-porte-parole de la confédération paysanne. Il exerçait cette fonction depuis 2007. Il a travaillé avec, successivement, Hervé Changarnier, Hervé Metrat et actuellement Carole Pouzard. Au cours de ses 13 ans de « porte-parole », le syndicat a vu son nombre d'adhérents passer de 100 à 278. David Loupiac revient sur tout ces années de rencontres et de combats qui le marqueront. « On ne peut pas rester attentif à tout ce que l'agriculture paysanne aura à relever dans les années à venir. Selon moi, il faut en parler en deux principes : la transmission et la pression à mettre en œuvre sur les enjeux climatiques ».

